

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL.

Rue du Porton n. 237.

HONNEUR ET PATRIE

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et lendemain de fêtes excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE, ou on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

PRIX

de

L'ABONNEMENT

8 piastres par mois.

ALMANACH FRANÇAIS.

Jeudi 18 — Bataille de Waterloo, (Belgique) par le général Souham (1794).

LE BUREAU ET L'IMPRIMERIE du Patriote Français sont transportés, à dater du 1^{er} mai, RUE DU PORTON, N^o. 237.

MONTEVIDEO.

DES CONSÉQUENCES PROBABLES DE LA LIBRE NAVIGATION DU PARANA.

Si la politique absorbe aujourd'hui, presque exclusivement, notre attention, nous ne négligeons pas pour cela de recueillir et d'enregistrer avec soin tous les faits, tous les documents qui peuvent intéresser, de près ou de loin, l'avenir commercial et industriel du pays que nous habitons: c'est dans ce but que nous avons lu avec la plus grande attention, dans le *Nacional* du mois dernier, un travail fort intéressant de M. Hernan-Dwerhagen, citoyen de la République Argentine, sous le titre modeste d'*Essai sur la topographie des rivières Plata, Parana, Paraguay, Vermejo et Pilcomayo*.

La pensée qui domine dans cet opuscule, et qui témoigne, d'ailleurs, des idées avancées de l'auteur, nous avait déjà été révélée dans plusieurs ouvrages spéciaux, et notamment dans l'intéressant mémoire de M. Arénas, sur la colonisation du Chaco et la navigation du Vermejo; mais nous trouvons que cette pensée lumineuse brille d'un nouvel éclat, aujourd'hui que la navigation à vapeur est à la veille d'étendre son irrésistible empire, sa prolifique influence dans le magnifique bassin de la Plata.

A l'époque où Arias et Cornejo étudiaient le cours de ce fameux Vermejo, qui fixera bien-

tôt l'attention de l'Europe, on pouvait encore reléguer leurs travaux dans le domaine poudreux de la géographie descriptive; maintenant ces sortes d'explorations sont d'un intérêt trop immédiat, et pour ainsi dire trop vital pour certains peuples, pour que l'économie politique et la puissance commerciale ne mettent pas immédiatement à profit des découvertes d'une utilité aussi évidente. En effet, nous voyons tous les jours qu'une fois que la possibilité de naviguer sur un grand fleuve apparaît suffisamment démontrée, l'intérêt commercial des peuples industriels et moraux se charge d'aplanir les difficultés secondaires, au moyen du puissant moteur de l'industrie moderne: la vapeur, la céleste vapeur!

Que ceux qui douteraient encore de la possibilité de mettre, dès à présent, à exécution les plans de civilisation et de colonisation dont M. Dwerhagen a reproduit l'esquisse, daignent jeter un regard curieux sur l'étonnant, le saisissant tableau que nous présentent les États Unis de Nord-Amérique; qu'ils lisent et méditent, ces incroyables, les lettres admirables de M. Michel Chevalier; qu'ils parcourent avec M. Lorenzo de Zavala, cet illustre et impartial Mexicain, les rives magiques du Mississipi, de l'Ohio et de l'Hudson; ils comprendront alors, s'ils sont de bonne-foi, ce que peut la main de l'homme, mue par une volonté ferme, et armée du levier formidable de Papin et de Fulton!

Quand nous disons que ces plans gigantesques peuvent être mis à exécution, dès à présent, nous faisons nécessairement abstraction de l'état de guerre et d'anarchie dans lequel se trouvent enveloppées les deux républiques qui peuvent, seules, donner l'impulsion à de si vastes entreprises. Certes, tant que ce déplorable état de choses durera, l'industrie et le commerce resteront stationnaires sur les bords de la Plata, jusqu'à ce que ces deux agents provocateurs de la civilisation et des lumières

succombent à la peine, ou s'élèvent, radieux, à la hauteur qui convient aux génies bienfaisants. Mais cet état de choses n'est qu'accidentel; la guerre fratricide et anti-humanaire DOIT CESSER, parce que la France et l'Angleterre l'ont déclaré hautement par la bouche de leurs ministres plénipotentiaires, et que, si les gouvernements osaient se jouer d'une parole aussi sacrée, les peuples sauraient la prendre au sérieux; car il y va de leur honneur et de leur crédit.

Ainsi nous avons de bonnes raisons pour croire qu'une paix complète et durable règnera prochainement sur ces belles contrées, trop long-temps victimes du fléau dévastateur de la guerre civile, et cependant si dignes d'un meilleur sort.

Nous croyons que si Rosas se maintient au pouvoir, la question de la libre navigation du Parana et de la reconnaissance de l'indépendance du Paraguay doit être traitée simultanément avec celle de la pacification des Républiques Argentine et Orientales, autrement la situation du commerce européen sera toujours précaire dans le Rio de la Plata, toujours subordonnée au caprice du tyran, qui, à l'aide de la forteresse de Martin-Garcia et de son escadron, ressaisira quand il le voudra le monopole odieux du commerce de l'Uruguay et du Paraguay, et, par suite, des nombreux négociants étrangers qui affluent journellement à Montevideo.

Buenos-Ayres et Montevideo, dit-on, sont deux villes qui seront toujours rivales, parce qu'elles auront toujours des intérêts opposés; nous répondons à cela que nous n'en sommes plus, Dieu merci, à ces temps de barbarie où le mot rivalité était synonyme de haine, d'envie, de convoitise, qui impliquaient naturellement l'idée d'asservissement ou d'extermination de l'un des peuples rivaux. Ces idées du

FEUILLETON.

LE SIEGE DE LA CHATELLE D'ANVERS.

(Suite et Fin.)

Ce premier succès n'abattit point le courage des assiégés, mais l'armée assiégeante n'avait cessé de regarder son triomphe comme inévitable. Toutefois, les difficultés à vaincre étaient considérables et de diverse nature. Une pluie presque continuelle vint contrarier les travaux, et, dans la nuit du 17 au 18, elle tomba si abondamment que nos tranchées n'étaient plus que des ruisseaux de boue. A ces obstacles, prévus, s'en joignaient d'autres auxquels les Français ne devaient guère s'attendre. Trente mortiers offerts par le roi Léopold, avec des canonniers pour les servir, et cinq mille bombes que le général Evain avait proposé de faire diriger sur Berchem, voilà tout ce qu'avait valu à l'armée assiégeante la bonne volonté du gouvernement belge. Or, le plus sérieux embarras de l'armée était le défaut de vivres, et surtout de fourrages. Sous ce rapport, les inquiétudes du maréchal Général étaient fort vives. Dans une lettre pressante, il pria le roi Léopold d'ordonner que le fournis-

seur belge fût autorisé à livrer aux Français, suivant prix convenu, cent vingt mille rations qu'il avait dans ses magasins. M. de Lapeville et le général St-Cyr Nugues écrivirent dans le même sens au général Evain. Pour toute réponse, celui-ci exprima le désir qu'on attendit le résultat d'adjudications qui devaient être faites par l'intendant. Ces adjudications eurent lieu, en effet, et ne produisirent rien, tant les prix que proposaient les adjudicataires étaient élevés! Que dire encore? Le roi Léopold demandait avec instance qu'une partie de notre cavalerie, placée aux avant postes, fût rappelée au delà de la Ruppel. C'était demander que notre corps d'observation s'affaiblît, en présence de l'armée hollandaise, dont on pouvait craindre que l'immobilité ne masquât des projets furtifs. Et pourtant, sur l'ordre du maréchal Soubt, les vœux du roi Léopold furent satisfaits. Le général Gentil St-Alphonse, qui était à Gramont, dut ramener en France, avant la fin de la campagne, sa division de cuirassiers. Ce n'est pas que Léopold n'eût pour l'armée les dispositions les plus bienveillantes; mais autour de lui grondaient les ressentiments implacables éveillés dans l'âme des Belges par cette politique du cabinet des Tuileries, qui pour eux avait été pleine de tyrannie et d'insulte. Les Fran-

çais reçurent bien, sans doute, quelques témoignages particuliers de sympathie; à Anvers, par exemple, un ancien militaire qui avait combattu sous notre drapeau, M. de Retz, offrit généreusement de consacrer sa maison aux blessés de notre armée. Mais il n'en est pas moins vrai que nous eûmes tout à la fois contre nous, en Belgique, et ceux que nous y étions allés combattre et ceux que nous y étions allés secourir!

Il faut ajouter que, plus d'une fois, le maréchal Soubt, ministre de la guerre, ne craignit pas de susciter à nos généraux des contradictions sans excuse. Dans son désir de faire tomber toutes les attaques dirigées contre lui, et de répondre aux erreurs propagées par les feuilles publiques, il se plaignait étourdiment, tantôt de l'acronisme des rapports, tantôt de la lenteur des opérations; ou bien, ouvrant l'oreille à des récits mensongers, il s'exposait à blesser profondément des hommes d'un dévouement inattaquable. C'est ainsi qu'il envoya le général Gourgaud sous les murs d'Anvers, pour s'assurer si le général Neigre avait fait les approvisionnements de poudre nécessaires. La correspondance du général Neigre ne laissait aucun doute à cet égard, et il fut prouvé que la provision était suffisante. Justement irrité, le général Neigre offrit d'abord sa démission, mais sur les

le moyen âge peuvent encore exister dans le cerveau d'un Rivas et de sa coterie, mais elles ne peuvent plus être adoptées, ni avouées, par les nations qui se piquent d'un certain degré de civilisation.—Aujourd'hui le soleil luit pour tout le monde. — ***

(La suite au prochain numéro).

PROPRIETES FRANÇAISES DU CERRO.—M. LE VICE-AMIRAL MASSIEU DE CLERVAL.—LE PRESIDENT LEGAL.

Le public n'ignore sans doute pas qu'il a été fait, à M. le vice-amiral Massieu de Clerval, une demande tendant à obtenir qu'il fit porter des vivres à une propriété française du Cerro, appartenant à plusieurs de nos honorables compatriotes. M. Massieu répondit qu'il demanderait la permission de le faire, et au gouvernement oriental, et au général Oribe.

Nous devons croire que M. le vice-amiral avait obtenu la permission qu'il sollicitait du général, puisqu'un canot de l'Aréthuse fut chargé de l'expédition. Cependant, à l'arrivée de ce canot, des officiers *rosistes* se présentèrent, et exigèrent, au nom du président *légal*, qu'avant le débarquement on acquittât, pour les vivres, le droit de passage. Au même instant, une chaloupe portugaise, chargée de vivres pour l'usage des officiers de l'armée ennemie, déposait triomphalement son chargement à terre. Elle était commandée par un officier *rosiste*, portant le costume de la marine portugaise.

Il nous paraît impossible qu'un vieux marin, un homme de cœur, un Français, tolère plus longtemps les ridicules fanfaronnades de M. Oribe; qu'il souffre ces distinctions offensantes, et qu'il ne réponde pas enfin à tant d'insolence par des menaces impitoyables. Le pavillon français doit partout se soutenir avec orgueil: ce n'est pas aujourd'hui le moment de permettre qu'on le dédaigne.

Reine du monde! ô France! ô ma patrie!
Relève, enfin, ton front cicatrisé!....

Quant aux manœuvres répréhensibles de MM. les Portugais, il nous semble que le gouvernement oriental pourrait prendre à cet égard des mesures rigoureuses. Pourquoi l'escadrille du vaillant Garibaldi ne surveillerait-elle pas la côte? Pourquoi serait-il permis qu'on renouvelle ainsi, aux yeux de tous, les provisions des bandits qui nous ont menacés de mort? Nous sommes persuadés que M. le mi-

représentations du général en chef, il resta au poste d'honneur que, depuis le commencement du siège, il avait si bien occupé.

Au milieu de tant d'obstacles et de tiraillemens, le maréchal Gérard déployait une fermeté admirable et une prudence consommée; les travaux avançaient rapidement; et, dirigé avec la plus grande justesse, le feu des Français avait fait de l'intérieur de la citadelle un immense amas de débris. Gravement malade, le général Chassé ne s'était presque point montré à la garnison: c'était le général Favange qui soutenait tout l'effort du siège. Mais le moment arriva où il fallut céder. Depuis plusieurs jours, les souffrances de la garnison étaient au comble; les Français ayant mis à sec les fossés de la citadelle, les Hollandais ne pouvaient plus se procurer l'eau nécessaire; deux puits qui leur restaient furent détruits par les bombes des assiégeans; pas un bâtiment qui ne tombât en ruines; l'hôpital casematé menaçait de s'écrouler et d'écraser dans sa chute tous les blessés qu'on y disputait à la mort; enfin, la garnison, entassée dans les poternes, sentait ses forces entièrement épuisées. Telle était, décrite par le général Chassé lui-même, la situation des troupes hollandaises, lorsque les Français se préparèrent à livrer l'assaut. Ils venaient de faire à la face gauche du bastion n. 2, une brèche énorme qui avait comblé la moitié du fossé; la descente du fossé était effectuée, et pour rendre l'assaut pra-

niste de la marine, dont l'énergie est passée en proverbe, reconnaîtra l'utilité de notre remarque, et qu'il nous en saura gré. Il n'a qu'à dire un mot, pour que les portugais observent une neutralité sérieuse: Garibaldi est là pour la maintenir dans ses limites.

Revenons à M. Massieu de Clerval.—Oribe n'a aucun droit d'exiger des paiements pour des vivres qui passent; il n'a pas titre pour cela. Où est son gouvernement? Qui l'a reconnu? Lui seul. Il n'a qu'à prendre envie à tous ses subalternes de s'instituer aussi *présidents légaux*: cela ferait une belle pétaudière!!

A. DELACOUR.

Nos lecteurs savent tous, sans doute, que M. Brown a défendu Buenos-Ayres contre les fédéraux, en 1829, à l'époque où les étrangers y formèrent le bataillon des *Amis de l'Ordre*. Voici notre justification complétée, sigée par ce M. Brown, qui sert aujourd'hui ces assassins qu'il exérait autrefois.

Cette pièce est tirée du *Spectateur Français*, journal publié à Buenos-Ayres à cette époque.

LE GOUVERNEMENT, AUX HOMMES QUI COMPOSENT LE BATAILLON DES AMIS DE L'ORDRE.

Ami,

Dans les jours désastreux où une troupe de bandits, suivant le chemin tracé par les féroces sauvages du désert, arriva aux portes de cette capitale, laissant derrière elle les traces de la désolation et du crime, l'autorité vous donna des armes pour défendre votre vie, vos propriétés et l'honneur de vos familles.

Vous avez commencé à remplir ce devoir sacré, méritant ainsi la considération de l'autorité et l'estime des citoyens, témoins et compagnons de vos fatigues.

Continuez à marcher dans cette carrière honorable.

Quelques uns ont prétendu vous persuader que votre caractère d'étrangers vous impose le devoir de la neutralité; et vous garantira des déprédations et des violences dont la capitale est menacée.

Non, contre des hommes sans loi, dont le seul but est le pillage, il ne saurait y avoir de neutralité; la garantie unique est la force. Vous les connaissez: des familles innocentes et paisibles, des étrangers honorables et exempts de toute idée de parti, ont déjà été les victimes de leur férocité; on les a vus dans toutes les pro-

ductibles, il n'y avait plus qu'à faire éclater la mine. Jugant à l'impétuosité et au courage qu'avaient jusqu'alors montrés les Français que leur attaque serait furieuse, irrésistible, le général Chassé envoya deux officiers supérieurs, chargés de traiter en son nom, avec le commandant en chef de l'armée française. Après de vifs débats, une capitulation fut arrêtée pour l'évacuation de la citadelle d'Anvers ainsi que des forts qui en dépendent, et le chef d'escadron Lafontaine apporta cette capitulation à Paris. L'article 2'était ainsi conçu: "La garnison sera prisonnière de guerre, mais reconduite à la frontière, où ses armes lui seront rendues, aussitôt que S. M. le roi de Hollande aura ordonné la remise des forts de Lillo et de Liefkenshoek."

Le jour même où la citadelle d'Anvers tombait au pouvoir des Français, la digue de Doël, occupée par la division du général Tiburce Sébastiani, était menacée par la garnison du fort de Liefkenshoek et l'escadre hollandaise. Tandis que, descendant la rivière, cette escadre venait se placer vis-à-vis la digue, des barques, chargées d'hommes et d'artillerie, sortaient de Liefkenshoek, s'avançant sur l'inondation, et déposant les troupes de débarquement sur la digue, près du point où elle se réunit à celle par qui l'inondation est contenue. Les Hollandais étaient au nombre de deux mille. Aux premiers coups de fusil, les Français, qui n'étaient pas plus de six cents, se précipitent sur le point attaqué,

piétés qu'ils ont rencontrées sur leur route et jusque dans les temples même assouvir leur rapacité sauvage.

Cette guerre n'est point une guerre de parti: s'il en était ainsi, le gouvernement ne consentirait point, pour l'honneur national, que des étrangers prissent les armes et se mêlassent dans une querelle politique; il laisserait à qui de droit la décision de questions semblables. Mais la défense devant être commune contre des assassins et des sauvages, le gouvernement vous impose le devoir et vous donne les moyens de la soutenir.

Jamais vos sacrifices n'iront au delà de ces limites. Soyez les soldats de l'ordre: tout le temps qu'il sera en péril, que vos bayonnettes lui servent de bouclier. Lorsqu'il sera rétabli sur des bases fermes, vous irez vous reposer à l'ombre des lois que vous avez su défendre.

Amis, le gouvernement espère pouvoir vous donner toujours ce noble titre.

Signé.—BRUN.

Extraits du National.

Il nous a été communiqué l'extrait suivant d'une lettre ainsi conçue:

Maldonado, 14 mai 1843, 7 heures du soir.

Mon respectable Monsieur,

Il vient d'arriver un voisin de Minas. — Les ennemis en sont sortis depuis avant-hier matin, suivant la direction de Solis en remontant la rivière. — Jeudi, 11, était sortie de la ville une force d'environ 700 hommes menant un convoi de quinze charrettes, qui étaient chargées des objets pillés sur les habitants: — le major D. Eugenio Izaurraga, venant avec 50 hommes de Solis, rencontra les égarés et les tira à, mais il ne put prendre les charrettes; il s'est incorporé au colonel Silva, lequel marche à la recherche de l'ennemi avec toutes ses troupes et celles qu'il pourra s'adjoindre en son chemin. Le commandant Cabral, avec le reste des forces de la division du département est resté pour attendre les ordres du commandant général.

Extrait d'une lettre de la Colonia.

Don Melchor Belau-te qui depuis peu de jours est ici achetant du bois pour le quartier général d'Oribe. Le général don J. A. Lavalleja est ici incognito, attendant sa famille. Il paraît bien modéré et réprovoque publiquement les pillages. On continue avec fureur de mettre les rosettes. (Moños).

conduits par le général Sébastiani en personne, aborder l'ennemi à la baïonnette, le culbutent, courent à la digue en battant la charge. Ebranlés par cette vigoureuse attaque, les Hollandais regagnèrent en désordre leurs embarcations. En vain le feu d'une escadre nombreuse les protège: les uns tombent sous la baïonnette de nos soldats; les autres se jettent à la nage et périssent dans les flots; les plus heureux rentent dans le fort, dont un feu à mitraille va défendre les approches. Dans cet engagement rapide, qui assurait notre position à Doël, et où le général Tiburce Sébastiani s'était également distingué par sa présence d'esprit et sa bravoure, les Français n'avaient eu qu'une soixantaine d'hommes tués ou blessés. Ils s'y étaient montrés pleins d'enthousiasme, et tous, ils criaient à l'envi! *En avant! en avant!* La joie des habitans du village fut extrême: ils accoururent pour embrasser nos soldats et leur offrir de l'eau-de-vie et du pain.

Le dernier épisode de cette campagne mérite d'être rapporté. Entre la citadelle d'Anvers et la Tête-de-Flandres il y avait une flottille de plusieurs canonnières, au moyen de laquelle communiquaient les deux parties de la garnison hollandaise. En proposant le 23 au matin, la capitulation, le général Chassé s'était intitulé *commandant de la citadelle d'Anvers, de la Tête-de-Flandres, et de l'escadre néerlandaise stationnée sur l'Escaut devant cet emplacement*. Or, son projet contenait un article portant qu'il

AVIS.

Il est deux individus qui doivent s'étonner de n'avoir pas été mentionnés dans la lettre qui dénonce le club anti-français présidé par M. Pichon.

L'un, M. TOCANIER, n'est pas Français.

L'autre, le docteur ARNAUD, est trop peu dangereux pour qu'on s'occupe de lui.

Oribe a refusé de recevoir dans son camp les officiers envoyés par M. le commodore Purvis et par M. le vice amiral Massieu de Clerval.

Le chef politique et de police,

Afin de régulariser la facilité des exercices d'enseignement et éviter autant que possible les prétextes de ne pas y participer; voulant concilier avec la mesure nécessaire pour atteindre ce but, le désir d'être le moins possible nuisible aux neutres, d'accord avec l'autorité supérieure, ordonne :

Art. 1. A dater du 16 mai courant, et pendant 15 jours, tous les magasins ou maisons de commerce sans exception seront fermés depuis deux heures jusqu'à quatre du soir.

Art. 2. Celui qui pendant les heures indiquées, aurait sa maison ou magasin ouvert, ou qui, sans être pleinement ouvert, serait surpris à vendre publiquement, sera puni de l'amende et de l'emprisonnement, suivant les dispositions de la police en vigueur.

Art. 3. En considération des heures auxquelles les neutres sont obligés de tenir leurs maisons fermées, les patentes qu'ils auront prises, ou qu'ils prendront cette semaine, leur seront valables pour

vingt jours à dater d'aujourd'hui 16 mai.

Art. 4. Que le présent soit publié par édit et dans les journaux pendant trois jours.

Montevideo, le 15 mai 1843.

Andrés LAMAS.

Chambre des Représentants.

Dans la nuit du 13 mai, la chambre des Représentants a sanctionné le projet de loi présenté par le pouvoir exécutif, relatif au présent proposé aux étrangers armés, ou qui s'armeront dans les légions française ou italienne, sauf l'addition importante qu'on voit dans cette rédaction :

ART. 1er. Le pouvoir exécutif est autorisé à procéder à l'acquisition de 20 lieues carrées de terres, ou soit 72 mille quatre centes carrées de terres labourables, destinées à fonder des villes sur trois points ou plus du littoral de la République, au choix du pouvoir exécutif.

ART. 2. Il est également autorisé à acquérir 50.000 têtes de bétail.

ART. 3. Les terrains et animaux mentionnés dans les articles précédents seront distribués à titre de récompense entre tous les étrangers qui auront pris, ou prendraient les armes, pour la défense de la République, dans les légions française ou italienne, durant la guerre actuelle.

ART. 4. Le pouvoir exécutif procédera dans le plus bref délai à la répartition sus-mentionnée; il prendra soin de donner, dans cette opération, la plus grande intervention possible à ceux qui auront droit aux récompenses, soit par le moyen d'une commission par eux nommée, soit de la manière qu'ils conviendront entre eux.

ART. 5. Que la présente loi soit publiée et communiquée au pouvoir exécutif.

AVIS.

Une souscription, pour l'hôpital français, est ouverte chez M. le président de la commission de santé, rue San Benito (ancien consulat), n° 16.

AVIS IMPORTANT:

On demande des ouvriers, maçons et manoeuvres pour l'hôpital Français. S'adresser maison neuve de

des forts de Mieskeskshoek et de Lillo. L'incertitude sur ce point ne fut pas de longue durée. Le capitaine Passy et M. de Tallenay, envoyés par le maréchal Gérard au roi de Hollande, n'avaient pu franchir la frontière, l'autorité locale s'y étant formellement opposée. Seul, l'officier hollandais qui les accompagnait poussa jusqu'à La Haye. Mais Guillaume se tenait en garde contre tout encouragement; il témoigna la satisfaction que lui causait l'énergique résistance du général Chassé, et il refusa nettement de remettre aux Français les forts qui dépendaient de la citadelle.

Tel fut ce siège, mémorable entre tous ceux qu'a mentionnés l'histoire. Les soldats français, quoique appartenant pour la plupart à une génération que les guerres n'avaient point encore éprouvée, y furent admirables d'ardeur, de discipline, d'intrépidité. Généraux, officiers, soldats y firent leur devoir, mieux que leur devoir même; et, secondé puissamment par les généraux Saint-Cyr Nagues, Haxo, Neigre, le maréchal Gérard, sur qui pesait plus particulièrement l'entreprise, y rendit à son pays un service inestimable.

Le duc d'Orléans, on l'a vu, avait suivi l'armée; il sut payer bravement de sa personne. Obéissant à une inspiration malheureuse, le maréchal Soult demandait qu'on retirât l'héritier présomptif de la couronne, du service périlleux de la tranchée, pour l'envoyer en observa-

tion; le maréchal Gérard s'y opposa, jugeant qu'il convenait mal à un prince de fuir le danger, ce dont le duc d'Orléans lui marqua beaucoup de reconnaissance.

VARIETES.

PORTRAIT DE M. THIERS.

(Suite.)

Dès qu'il écrivit sur la politique, ce fut pour combattre la réélection de Manuel expulsé de la chambre; pour préluder à cette ingratitude qu'il a fini par ériger en système, afin d'en corriger l'odieux.

Il est vrai qu'il venait de changer de protecteur, et que ce nouveau protecteur était M. Laffitte, patron généreux, spirituel et élégant des vieux braves de l'empire et des jeunes conscripts du libéralisme.

Après avoir à peine espéré d'être reçu à un bout de table dans cette maison d'asile, M. Thiers y entra le chapeau sur la tête, et ce fut plaisir qu'à de le voir s'essayer tout de suite à la familiarité, dormir déjà et apprendre ce sommeil de salon par lequel il est devenu célèbre. Exploitant la veine d'ultrinité de chacun, il demandait à tous des renseignements pour son Histoire de la Révolution; car c'est là sa manière, de procéder, par des conversations forcées et la mémoire des autres, à tous ses travaux: frère quêteur, bien plus que benédiction de l'histoire.

Parce qu'il fréquentait un financier, il crut l'être devenu. Pendant sa notice sur Law, il ne voulut voir que des financiers, depuis M. le baron Louis, jusqu'à M. Ouvrard et à Sainte-Pélagie.

L'histoire de la révolution française avait été d'abord conçue par Félix Bodin qui avait pris M. Thiers comme adjoint, et ce qui était possible dans ce temps-là, comme secrétaire; au bout de trois mois de collaboration et d'un volume, M. Thiers était propriétaire de cette histoire, et comme M. Tartufe, il luettait, mais plus décevantement, Orgon Bodin, à la porte de son livre.

Vif, sans façon, hardi comme un myope, M. Thiers espéra tout de sa nouvelle position, espéra même des succès d'élegance et de galanterie. C'est à cette époque qu'on lui connut un cheval pie et quelques lions n'ém; qu'on le vit le matin l'habit boutonné, la badine à la main, parader sur le péron de Torloni, comme un brave de la Loire cherchant des gardes-du-corps, et le soir au Gymnase, faire, auprès de la veuve à vingt ans d'un colonel, le mauvais sujet à la manière de Gontier.

Après avoir ainsi tourmenté la renommée par des prétentions, il voulut la fixer par des titres, et aussitôt parut l'histoire de la Révolution française.

Arrive 1820: les caprices du financier, des femmes de l'homme du monde, des passions du journaliste, des études de l'historien, M. Thiers passe à l'action. Attendez. Nous allons oublier le fait caractéristique de la fondation du National, qui était une ingratitude contre son père adoptif le Constitutionnel. Tel est M. Thiers: entrebâilleur de toutes les portes, il les ferme vite à tout le monde; et une fois installé au National, il ne voulut rien laisser faire et tout faire, pour noyer dans son abondance laxative le talent de Carrel dont il jalouxait déjà la supériorité. Carrel avait des convictions, du caractère et du cœur. Au lieu de se

serait loisible à la flottille de descendre le fleuve pour se retirer. Cet article fut rejeté dans le contre-projet et les Français exigèrent la remise de la flottille. Mais, dans le conseil de défense, la prétention des vainqueurs devint l'objet d'une discussion fort animée. Le capitaine Koopman, commandant de la marine hollandaise, demanda que le mot flottille fût effacé de la capitulation, et déclara que, ne reconnaissant point d'autorité qui pût le forcer à se rendre, il saurait bien échapper à l'ennemi ou périr. En effet, dans la nuit même, il brûla une partie de ses bâtiments et tenta de soustraire le reste à la vigilance des Français. Mais ses efforts échouèrent: un seul bâtiment parvint à passer et alla se faire prendre à St-Philippe; les autres durent remonter vers la citadelle et furent coulés. Le personnel de la marine hollandaise s'était renfermé dans la Tête-de-Flandres; quand la capitulation fut exécutée dans la citadelle, il déclara s'y soumettre. Mais le maréchal Gérard signifia au capitaine Koopman qu'il n'avait pas à invoquer le bénéfice d'une capitulation méconnue par lui-même. Les marins furent donc laissés sur la rive gauche sans armes ni bagages; on désarma les officiers; et le capitaine Koopman se vit traité comme prisonnier à discrétion.

Quand au général Chassé et à ses soldats, leur sort, aux termes de la capitulation, allait dépendre de la décision que Guillaume prendrait relativement à la remise

tion; le maréchal Gérard s'y opposa, jugeant qu'il convenait mal à un prince de fuir le danger, ce dont le duc d'Orléans lui marqua beaucoup de reconnaissance.

Ainsi, nul dans l'armée n'était montré au-dessus de son rôle, et désorbités il restait démontré, aux yeux de l'Europe, que l'irruption d'un grossier mercantilisme n'avait pas encore effacé entièrement les caractères distinctifs de notre vieille nationalité! Il restait démontré que les batailles de l'Empire n'avaient pas tari la source de ce sang généreux qui, à tant d'époques diverses, coula pour les peuples opprimés! Car c'est la gloire éternelle de la nation française d'avoir constamment représenté, au milieu de la fluctuation des choses humaines, le principe du dévouement. Que la mission formidable qu'elle se donna vers la fin du 18e siècle eût laissée en Europe une longue impression d'épouvante, on le conçoit; et pourtant ce ne fut pas pour elle seule qu'elle agit, lorsque, furieuse et sublime, elle se mit à secouer les trônes et à prêcher la liberté universelle, sans que rien fût capable de l'arrêter, ni la ligne de toutes les monarchies; ni l'Angleterre épuisant contre nous son opulence et sa haine, ni les passions les plus fougueuses déchaînées sur la face entière du globe, ni enfin cette nécessité terrible de pourvoir au salut commun, à force de frappés et de vaincre!

(Comme ci.)

laisser exporter dans une préfecture, il garda le *National* que M. Thiers quittait au plus vite, pour courir, après la victoire, au partage d'un pouvoir naissant, en curieux plus encore qu'en allié. Il faut le dire. M. Thiers était avide de tout prendre pour tout apprendre, impatient de fureter les secrets de toutes les archives, de jurer avec tous les ressorts de la machine administrative, au risque de les casser, comme font les enfants; entrant partout, s'offrant à tous, à Lafayette, au duc d'Orléans, à M. Guizot, se réclamant de M. Laffitte, du baron Louis, obtenant enfin son entrée au conseil d'état et au ministère des finances.

C'est alors qu'on fit à M. Thiers un chagrin qu'il ne méritait pas. On suspecta la pureté de ses actes, et rien n'est plus injuste, ni plus odieux; M. Thiers est un honnête homme; il est trop artiste, trop peu soucieux de l'avenir, trop étourdi même pour descendre dans les ténèbres d'une concussion.

M. Laffitte livra tout le ministère des finances à cette vivacité d'écurieil; et une fois à l'œuvre, le prétendu représentant de la révolution, qui, dans ses dix volumes, n'avait pas trouvé un mot de sympathie pour le peuple, faillit, par son coup d'essai de l'impôt de quotité, ruiner le gouvernement dans les affections populaires.

En même temps, la propagande avait M. Thiers pour admirateur provisoire, pendant le sac de l'Archevêché, quand heureusement pour lui Casimir Périer vint inaugurer le système contraire de la paix et de la résistance.

M. Thiers cessa alors de voir M. Laffitte, et bientôt de le saluer.

Député nouveau, il se dévoua à la besogne de faire la guerre à la gauche et d'empêcher la France de la faire à l'étranger; rapporteur du budget, il se donna toutes les fantaisies monarchiques, défendit l'hérédité de la pairie, les pensions des Vendéens, la nécessité des gros chiffres pour les traitemens ou la liste civile; toutes choses dont il a trouvé plus tard la satire très ingénieuse dans les lettres de M. Cormenin. Soldat de pamphlet en même temps que de tribune, il continua la session dans son écrit de la *Monarchie de 1830*, contre la double opposition naissante des radicaux et des légitimistes; persifflant avec le dernier mépris M. Barrot, M. Berryer et les *monstrueuses coalitions*, dont ces messieurs lui ont cédé plus tard le drapeau.

Il est ministre enfin: quelle joie pour l'ambitieux et le curieux, car l'un ne se sépare pas de l'autre: l'ambitieux tient un portefeuille, le curieux trouve dans ses attributions la police et le télégraphe; enthousiaste alors de Fouché, il se mettait au fait de toutes ses traditions et voulait absolument faire un grand coup. La duchesse de Berri fut arrêtée.

Inspiré par M. de Talleyrand, cautionné par les doctrinaires, il fit pourtant de piètres débuts à la chambre; on riait à l'entendre, et M. Laffitte recevait des reproches pour avoir inventé cet homme d'état nazillard, déconu, doué seulement de la faculté de gasconner longuement, de relâcher une discussion par des répétitions languissantes et des cancanes de portière.

Ses goûts de police une fois contentés, M. Thiers voulut exercer sur autre chose sa curiosité, et le ministère du commerce avec les monuments publics, la loi des cent millions, les études de chemins de fer et de canaux, lui fournit de nouveaux alimens. Petit à petit l'importance lui vint, son audace le poussa partout: sa courtisanesque passion pour la batisse fit préférer en haut lieu la babillarde légèreté de ce petit barbier, à la sévérité incommode de M. de Broglie et de M. Guizot.

((La suite au prochain numéro.))

AVIS.

VENTE.

On désire vendre à Buenos-Ayres l'établissement de serrurerie et armurerie de MM. Richard et Demet, situé rue de la Fédération (Plata), à 2 1/2 cadres de la place de la Victoire.

S'adresser à M. Couturier au magasin de meubles rue de los Pescadores en face du café du Commerce. On vendrait séparément l'atelier de serrurerie avec ses dépendances, ou bien les deux ensemble.

Nous avons l'honneur de prévenir le public que le nommé *Etienne Lacassie*, natif d'Oloron (Basses-Pyrénées) entré chez nous le 22 septembre 1842, n'est

plus à notre service depuis le 29 mars jour où nous le fimes arrêter par la police à cause de sa conduite infidèle, les objets qu'il nous avait volés, trouvés dans ses maies et ses aveux écrits par lui-même ne laissent aucun doute sur sa moralité. Après l'avoir fait élargir, ayant fait diverses recherches dans notre magasin, nous avons découvert de nouveau le manque de plusieurs pièces, soient données en paiement pour effet à son usage, ou en cadeau. Le compte a été accepté par lui. Ces pièces ne sont pas les seules que nous ayons à lui réclamer, car, après de nouvelles recherches, il nous manque une montre 16 lignes cadran émail, cuvette or mat ciselé, ouvrage représentant un bouquet de fleurs en relief, portant le n° 46.616, et de plus plusieurs bagues, or, roses et brillants. Tous ces objets, si s'obstine à en nier le vol, c'est pourquoi nous prions les personnes qui auraient reçu en cadeau ou acheté à ce jeune homme des marchandises en dehors de notre maison, de vouloir bien nous donner des renseignements que la police ne manquerait pas de découvrir, cela dit pour la sûreté des personnes ignorant la source d'où pouvaient provenir les objets qu'elles auraient pu recevoir ou acheter.

Montevideo, le 2 mai 1843.

POTIER, E. LETOURNAU,
Tien la de la Ciudad de Paris,
Calle San-Francisco.

AVIS AU PUBLIC.

M. Frédéric, traiteur, rue Saint-Louis n. 53, prévient les personnes qui voudroient bien l'honorer de leur confiance qu'il continue comme auparavant à prendre des pensionnaires en ville, et qu'il fera de son mieux pour les contenter.

Aviso a los laboradores de Pan.

Los reanadores del derecho impuesto por el Superior Gobierno a los Sres. panaderos, hacen saber que D. Santiago Tobal ha cesado desde el 24 del corriente, en representarlos. En su consecuencia está exonerado de todo cargo en este ramo. Los Rematadores.

WEILL y Ca.

CHIEN PERDU.

Il a été perdu un petit chien, race de blasse, de poil long et blanc, oreilles longues, taché de rouge, la queue coupée, il porte un collier en cuivre avec cadena et inscription. L'on prie la personne qui le trouvera de le ramener à l'armurerie du sieur Monet; On donnera HUIT patacons de récompense.

Il a été perdu le 6 mai un porte-cigares en paille contenant une papelette et un certificat d'exemption de service au nom de Thénard Gilbert Antoine. — La personne qui l'a trouvé est priée de le remettre au Bureau de journal: il aura une récompense, s'il l'exige.

AVIS A MM. LES OFFICIERS.

A l'armurerie de Monet l'on vend des sabres avec ceinturon à 6 patacons.

AVIS.

M. Jean Pascal Lucas est prié de passer chez MM. Plane frères rue des Juifs, n. 38, de midi à deux heures, pour affaire qui l'intéresse.

AVIS DIVERS.

On trouvera à l'imprimerie du *Patriote* réunis dans une seule feuille la *Marseillaise*, le *Chant du Départ*, le *Veillons au salut de l'Empire* et la *Parisienne*.

AUX VOLONTAIRES FRANÇAIS.

Nous invitons les volontaires français qui voudront faire partie de la compagnie auxiliaire d'artillerie sous le commandement du capitaine Alazard, à se faire inscrire hors du marché, maison Esteves, près du Café de l'Uruguay.

24me. compagnie dite de la **COCARDE** chez M. Rouillier, [Sénateur]; *Tous les français voulant faire partie de cette compagnie, peuvent se présenter aujourd'hui jeudi et jours suivants chez M. Rouillier [Sénateur] au Café de la Cocarde où ils recevront des armes et des munitions.*

Les personnes faisant partie du Régiment des Volontaires Français sont priées de réclamer de leurs capitaines respectifs, leurs bulletins d'inscription, afin d'obtenir de Mr. le Chef de Police l'exemption de la patente extraordinaire imposée aux neutres.

AVIS.

Aux amateurs des talents et secrets, intéressants Mr. Le Cestre s'engage d'apprendre aux amateurs la manœuvre de gagner beaucoup d'argent dans peu de temps.

1. Pour apprendre à faire la poudre à Canon et de chasse.

2. Idem pour graver sur le marbre avec facilité.

3. Idem pour la poudre de fusils à piston.

4. Idem pour faire la poudre de Jupiter tonnant.

5. Idem pour faire le Cidre à la perfection.

6. Idem pour faire du bon vinaigre avec de l'eau.

7. Idem pour Graver sur le fer blanc.

8. Idem pour Graver sur le fer ou acier.

9. Idem pour Graver sur les oeufs d'aigrette.

10. Idem pour argenter le Cuivre solide ment.

11. Idem pour Cuivrer le fer.

12. Idem pour faire les arbres de Saturne.

13. Idem pour changer le vin rouge en blanc.

14. Idem pour souder le marbre rompu.

15. Idem pour fondre à l'instant une Barre de Fer.

Les personnes qui voudraient bien l'honorer de leur confiance s'adresseront chez Lebevre en face M. Rouillier au café de la Cocarde de 9 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, etc., etc.

Bataillon des Volontaires Français.

Le Bureau d'Etat major du Bataillon est installé rue St. Charles, maison Pernin à côté de la Police, en face le magasins du *Pavillon Français*.

BATAILLON

De Volontaires Français.

1re COMPAGNIE DE VOLTIGEURS.

Le capitaine de la 1re compagnie de voltigeurs fait savoir à toutes les personnes inscrites dans sa compagnie de vouloir bien passer chez M. Jérôme, Estaminet Français, rue des pêcheurs, où il leur sera délivré les effets d'habillements.

Montevideo, 17 mai.

Le commandant de la compagnie
POYSEINJEAN.

Le Gérant Jh. REYNAUD.

Imprimerie Oriental, dirigée par Jh. REYNAUD.